



édito

Le Département de Saône-et-Loire, partenaire privilégié du développement des territoires

Nous avons pu vous retrouver cette année à l'occasion des conférences de territoires qui nous permettent d'échanger ensemble sur les politiques menées par le Conseil départemental et sur les sujets d'actualité dans vos bassins de vie.

Depuis 2015, le Département de Saône-et-Loire a imaginé un dispositif d'appels à projets pour soutenir les communes et intercommunalités dans leurs investissements. Simple, rapide et efficace, il témoigne de notre volonté d'accompagner tous les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, les grandes et les petites villes, les communautés de communes et communautés d'agglomérations. Chacun jouant en effet un rôle essentiel dans l'attractivité de notre département.

Au total, ce sont ainsi 54,5 M€ qui ont été engagés par le Département pour plus de 3000 dossiers, générant plus de 450 M€ de travaux pour les entreprises, majoritairement de Saône-et-Loire.

Pour cette année, l'enveloppe financière prévue restera très importante, à 11 M€. Le dispositif évoluera avec deux nouveautés majeures : l'aide à l'installation de la vidéo-protection et l'aide aux communes de moins de 150 habitants pour leurs projets à partir de 5 000 €.

En 2022, le Département restera un acteur privilégié pour accompagner le développement des communes et intercommunalités.

André ACCARY
Président du Département de Saône-et-Loire

Sébastien MARTIN
1^{er} vice-président en charge des aides aux territoires